

**ENJEU – Association intercommunale de Rolle et environs
Conseil Intercommunal du 5 juin 2019**

**Rapport de la Commission Finances
Préavis no 03 - 2019**

**Demande d'utilisation partielle du fonds de réserve pour réaliser un audit sur la piscine du Martinet
et son bâtiment présenté selon le préavis no 03-2017**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission, composée de Mesdames Anne-Laure Berger, Dominique Perren et Anne Guisolan, et Messieurs Gilles Favre, Laurent Schatzmann et Boris Wirrich s'est réunie le mercredi 15 mai à Rolle dans les locaux du Martinet D.

M. Philippe Straub, membre du CoDir et Mme Ingrid Jorissen, directrice d'ENJEU étaient présents et nous ont fait une présentation du préavis, ainsi que du projet. Ils ont également répondu à toutes nos questions, et nous les en remercions.

Contexte

Le bâtiment B du Martinet qui renferme la piscine et les salles de gymnastique commence à présenter des signes de vétusté. Aussi bien au niveau des installations techniques que structurellement.

Le fond mobile de la piscine notamment est susceptible d'occasionner des réparations très conséquentes. Elles avaient été estimées grossièrement à hauteur de 300 000 francs par les services techniques de la commune de Rolle il y a quelques années. Les frais d'entretien s'élèvent chaque année entre 50 et 70'000.- frs.

Projet

Conscient de ce qui précède, le Comité de Direction d'ENJEU estime qu'il est risqué de se focaliser uniquement sur les installations en lien avec la piscine dans un bâtiment de cet âge. C'est pourquoi le Comité de Direction propose de mandater l'entreprise O-Conseil Sàrl afin de réaliser un audit technique complet du bâtiment B et de ses installations. Les détails des différents postes à auditer et les coûts engendrés sont donnés dans le préavis. Le montant nécessaire pour réaliser cette étude est estimé à 50 000 francs.

Cet audit ou diagnostic technique permettra un état des lieux actuels, un avis objectif quand à une rénovation possible ou pas (rénovation lourde ou légère) et une estimation des travaux.

Les arguments exposés par Madame Jorissen et Monsieur Straub à la Commission lui sont apparus comme clairs et pertinents.

Conclusion

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, notre commission recommande à l'unanimité d'accepter le préavis no 03-2019 tel que proposé.

Rolle, le 16 mai 2019



Anne Guisolan, Présidente

Anne-Laure Berger

Dominique Perren

Gilles Favre

Laurent Schatzmann

Boris Wirrich

Christian Scaiola, excusé